

INSTITUTES
DU DROIT
CANONIQUE,
TRADUITES EN FRANÇOIS,

ET adaptées aux Usages présens d'Italie &
de l'Eglise Gallicane, par des explications
qui mettent le Texte dans le plus grand
jour, & le lient aux principes de la Juris-
prudence Ecclésiastique actuelle,

PRÉCÉDÉES DE
L'HISTOIRE DU DROIT CANON.

*OUVRAGE ÉLÉMENTAIRE, utile à toute
sorte de personnes, mais indispensable
pour l'étude du Droit Canonique.*

Par M. DURAND de Maillane, Avocat en
Parlement.

TOME SECONDE.



A LYON,
Chez JEAN-MARIE BRUYSET, Imprimeur-
Libraire, rue S. Dominique.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

